

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR GERANT J. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14 fr
Six mois. . . . . 27
Un an. . . . . 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanayerbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 3 FÉVRIER 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

Nous avons reçu, trop tard, pour le publier hier, une dépêche annonçant l'adoption, par l'Assemblée, du projet de loi autorisant le gouvernement à dénoncer le traité de commerce avec l'Angleterre.

L'Assemblée a aussi rejeté par 377 voix contre 318, la proposition Duchatel, relative au retour de la Chambre et du gouvernement à Paris.

D'après une dépêche que nous recevons, le ministre de l'intérieur aurait déclaré vouloir donner sa démission.

La souscription nationale, nous écrit-on de Versailles, pour la libération du territoire, reçoit tous les jours de nouveaux adhérents. Les comités s'organisent à Paris, en province et même à l'étranger. D'un autre côté, une commission parlementaire vient d'être nommée. Les députés de Nancy ont eu, hier, une nouvelle réunion, à l'effet de constituer un syndicat central qui patronnerait la souscription.

Le Journal de Bruges annonce que le comte de Chambord est attendu dans cette ville, où il va visiter son neveu, le fils de la duchesse de Parme, qui est malade.

P.-S. — Une dépêche qui nous arrive à la dernière heure, annonce que M. Casimir Périer persiste à donner sa démission.

M. de Broglie va retourner à Londres reprendre les négociations relatives aux modifications à apporter au traité de commerce.

Le traité ne sera dénoncé que si ces négociations échouent.

Le bruit que la Prusse réclamerait d'autres garanties si la France payait les trois milliards, ne repose sur aucun fondement sérieux.

L'œuvre de reconstitution.

Monsieur le comte de Chambord a dit souvent qu'il n'était pas, qu'il ne voulait pas être le Roi d'un parti; dans sa Note du 25 janvier, il nous répète que l'œuvre de reconstitution ne peut pas être « l'œuvre exclusive d'un parti », mais qu'elle « réclame le loyal concours de tous les dévouements ». Il faut ajouter que le principe dont le comte de Chambord est le représentant n'est pas une propriété particulière, mais le patrimoine de la nation tout entière; une portion de la société française a pu se montrer fidèle à ce principe plus que d'autres, mais ce bien supérieur appartient à tous; il a été l'instrument de la grandeur de notre pays, et tous les enfants de France ont le droit de recourir à lui pour sortir d'une situation malheureuse. Et plus les maux sont grands, plus le concours de tous est nécessaire. Quand le Prince fait appel à « tous les dévouements » pour travailler à l'œuvre de reconstitution, il donne d'avance à cette œuvre un caractère de bien public, un caractère essentiellement national.

Mais la première condition pour devenir une utile auxiliaire de la grande rénovation, c'est de reconnaître le principe par lequel les destins nouveaux doivent commencer; personne n'est dispensé de cet acte de foi politique; il s'impose surtout comme un devoir à ceux que la naissance a placés au premier rang. Ceux-là doivent l'exemple, et plus les temps sont troublés, plus il importe que l'exemple soit éclatant. Et dans ces crises décisives qui commandent la netteté des situations, il serait déplorable que les erreurs du passé gardassent leur empire, et que l'expérience de nos malheurs ne fût qu'une inutile leçon.

Est-il besoin de prouver encore que c'est la révolution qui a tout démolé parmi nous? Comment ne pas conclure qu'il faut se séparer de la révolution pour accomplir l'œuvre de reconstitution? Or, sur quel terrain peut-on rompre avec la révolution, si ce n'est sur le terrain des principes? Il ne s'agit pas de retrancher une seule des bonnes choses qui appartiennent aux temps nouveaux; pas une de ces bonnes choses n'a été l'ouvrage de la révolution; Louis XVI mérita d'être appelé le restaurateur de la liberté française; ce fut l'Assemblée nationale de 1789 qui lui décerna ce titre; les libertés politiques furent inconnues en France durant l'espace de temps

qui sépara Louis XVI de Louis XVIII; elles nous furent rendues, non point par la Convention, le Directoire ou l'Empire, mais par la Charte de 1814. En nous replaçant par la monarchie, nous ne sortirions pas de la liberté, nous y rentrerions avec les meilleures conditions de sécurité et de durée. L'homme avec la révolution, ce ne serait donc pas rompre avec la liberté, mais avec les systèmes absurdes, violents ou bâtards qui ont dissous et épuisés cette pauvre société française, jadis la première sur la scène du monde.

Lorsque l'heure de la reconstitution a sonné dans les conseils de la Providence, toutes les résistances sont vaines; quelques mauvaises volontés mises en travers n'arrêteraient pas les desseins de Dieu. Il y a aujourd'hui comme un Dieu le veut, pour la résurrection de notre patrie. Elle aspire à sortir de sa poussière, à se retremper aux sources où elle trouve la vie, la vigueur et la puissance; il lui tarde d'échapper aux combinaisons fragiles, de se rasseoir sur ce qui dure, de se refaire un repos et un avenir; elle est chargée de douleurs et d'affronts et cherche tout ce qu'elle a perdu. Bien coupables seraient les hommes qui mettraient obstacle à ces grands desirs de salut, et qui se planteraient immobiles dans leurs préventions, leurs calculs ou leurs erreurs, au lieu de s'associer aux bonnes pensées. Leur refus de concours retarderait, mais n'empêcherait pas l'œuvre de reconstitution; et, pendant que la France marcherait à des jours meilleurs, eux, les invités de la bonne politique qui auraient manqué au rendez-vous, se prépareraient dans l'histoire d'ineffaçables sévérités.

Il nous est impossible de comprendre que l'on puisse aimer son pays sans être épouvanté de tout ce qui se remue autour de nous et de tout ce qui apparaît à l'horizon prochain. Si on aime la France sans être effrayé des périls accumulés sur son chemin, c'est qu'on ne les voit pas. Et vraiment, pour ne pas les voir, il faudrait être aveugle. Nous sommes en présence de deux ennemis qui ne dissimulent pas leurs espérances : le jacobinisme et le bonapartisme. Ils sont tous les deux également dangereux, parce qu'ils plongent dans les profondeurs sociales et qu'ils donnent la main aux plus détestables passions. Le bonapartisme a deux faces, une face d'ordre pour les gens à courte vue, une face de socialisme pour ceux qui ont étudié de près les choses du second empire.

Le bonapartisme s'offre à nous avec un autre péril, péril immense, tout plein d'humiliations : c'est l'aigle de Sedan sous la protection prussienne. Nous aurions un empire vassal de l'Allemagne sur le tombeau de toutes nos gloires, et les communards n'y perdraient rien. Révolution à face découverte ou révolution sous le masque, quelles perspectives ! Et comment les gens de biens de toutes les origines et de tous les partis honnêtes pourraient-ils ne pas s'unir dans une pensée commune de patriotisme pour prévenir de tels maux ? L'œuvre royale de constitution est devenue à la fois notre unique espoir et le devoir de tous les honnêtes gens. En dehors de cette voie royale tout serait perdu, même l'honneur.

(Union) Poujoulat.

M. Dumas fils et sa lettre sur les Choses du Jour.

M. Alexandre Dumas fils vient d'écrire une nouvelle lettre politique et philosophique sur les choses du jour, adressée à la Revue Universelle.

Nous en détachons ce portrait, touché de main de maître, d'un orateur à l'éloquence entraînée, dont nos malheurs soulignent assez la notoriété et qu'il est inutile de nommer :

Il n'est marqué d'aucun des signes auxquels on reconnaît le chef; il est frappé de ceux auxquels on reconnaît l'éternel révolté, et, par conséquent, l'éternel vaincu. La nature entière est coupée pour lui, du haut en bas en deux parties égales : partie de rayons, partie d'ombre. Il y a une moitié des choses et de lui-même où il ne voit rien. C'est de sa propre main, au dire de la Fable, qu'enfant, dans un jour de révolte, il s'est violemment arraché la moitié de la lumière; et voilà que, tout récemment Jupiter (il ne faut admettre avec lui que les divinités paternelles), Jupiter l'a précipité dans le Tartare pour le punir de s'être permis de lancer la foudre, qu'il n'avait que le droit de forger.

Au bout d'un an, dit Platon, ceux qui ont été précipités dans le Tartare peuvent en sortir, si leurs victimes leur pardonnent. On lui a pardonné, momentanément; et il est rentré dans sa grotte dont il croit que le foyer rouge suffit pour éclairer l'univers. Son sou-

flet y fait grand bruit, mais ce n'est que du bruit; et ce demi-voyant est dévolu à l'impuissance finale, comme tous ceux qui se limitent à la terre. Il n'est pas une action, il n'est qu'un mouvement; il ne représente pas une idée, il ne représente qu'un tempérament et un âge; il n'entraînera, et toujours en rond, que ceux qui ont besoin d'être entraînés, parce qu'ils sont jeunes, turbulents et tout-à-fait aveugles. Bref, il ne fait appel qu'à des instincts, il ne rallie pas une âme, et il se retrouve toujours au point de départ : il passera sa vie à recommencer. Il s'est enfoncé dans la petite boîte noire de l'athéisme : il y a donné de grands coups de tête pour crever le ciel : il n'arrivera qu'à faire sauter le couvercle comme un joujou enragé. Il n'en sortira jamais, il a les pieds pris dans ce qui est mort. Pour ne pas se soumettre à un principe, il s'est rivié à un système. Il est à secousse et immobile; il est effrayant et vide; il est diabolique et bon enfant. Quelle contradiction ! Il prétend être le maître de ceux qui n'en veulent plus avoir; il se croit le dieu de ceux qui n'en ont pas. Rien à craindre, et, ce qui est plus triste encore, rien à espérer de cet homme. Il est purement verbal. Il mourra d'un éclair de vérité comme son aïeul le cyclope Brontès d'une flèche d'Apollon.

En attendant, il se fatigue et s'épuise en courses et en discours. Il parle aux quatre coins de l'horizon jusqu'à ce qu'il soit entièrement vidé. Il laboure le vent. Et c'est justice. Est-ce avec des phrases que l'on peut convaincre, discipliner et mener au but les foules dispersées, inquiètes, défiantes, apathiques, hostiles, tirillées de toutes parts, tant de fois coupables, mais tant de fois victimes ? On peut perdre un empire avec des mots; ce n'est pas avec des mots que l'on sauve une nation et que l'on reconstruit une Patrie ! Car il n'y a plus de vérités nouvelles à révéler. Toutes les vérités ont été dites et répétées des millions de fois; il n'y a plus qu'à les connaître et à les appliquer. A chaque crise nouvelle, il semble que tout soit remis en question, et la remise en ordre se refait toujours, au nom des vérités antérieures et éternelles, momentanément oubliées. L'ordre moral est régi par des lois aussi immuables que l'ordre physique; le soleil s'y lève à l'Est et s'y couche à l'Ouest, et seuls les insensés peuvent croire que le brouillard qui le voile d'un temps en temps l'a éteint pour jamais.

Lecteur, ajoutez vous-même le nom à cette photographie.

En terminant, M. Alexandre Dumas fils, s'élève à des considérations philosophiques remarquables :

Qui l'emportera de l'Instinct ou de l'Idéal, de la Matière ou de l'Esprit, du Mal ou du Bien, de ce qui a toujours essayé d'être ou de ce qui doit être toujours ? L'Idéal, l'Esprit, le Bien, ce qui doit être, triomphera certainement, mais au prix du plus gros effort qu'une civilisation ait jamais fait. Il faudra aller chercher et ouvrir l'abcès jusque dans les entrailles du malade.

Donc, que nul ne se mêle de conduire les hommes et n'étende la main vers le pouvoir, s'il ne sait bien ce qu'il fait, s'il n'a passé quarante jours sur le Sinai, s'il n'en a rapporté la parole de Jéhovah, s'il n'est résolu à exterminer toute une race, et à immoler au Dieu de justice et de vérité la plus grande hécatombe humaine qui aura ensanglanté la terre. Que Romulus reste avec ses troupeaux sur le mont Aventin, s'il n'est prêt à tuer même son frère sur la place où il s'est dit que Rome doit être. C'est avec son sang, à soi, qu'on fonde les religions, c'est avec le sang des autres qu'on fonde des empires. C'est pour cela, sans doute, que les religions durent et que les empires passent.

Aujourd'hui il faut être, avec prudence et fermeté, d'observation et de réserve. C'est dans la vérité de conscience et par l'implacable exécution que se renouellera le monde. Tace, ora et labora : silencieusement et travail, disant une maxime de la sagesse antique. Pour ma part je m'en tiens là. Inutile de conseiller Dieu : il sait ce qu'il a à faire, et c'est lui qui va parler.

ALEXANDRE DUMAS FILS.

Informations-Nouvelles

Il est bien entendu que « si quelque tentative de désordre se produisait, elle serait immédiatement réprimée selon les lois; » l'Officiel l'a dit l'autre jour, en répondant à la Patrie, alarmée des mauvais symptômes qu'elle avait cru remarquer. Or, comme nous révérons le Journal officiel à l'égal d'un dieu; nous n'avons plus aucune inquiétude. Nous invitons donc les conservateurs à lever les épaules comme nous, en lisant dans le Salut public, la petite nouvelle suivante :

« Ce n'est pas une, mais deux poudreries clandestines qui viennent d'être saisies dans notre ville.

« Dans la première, située sur la rive gauche du Rhône, non pas à la Part-Dieu, comme l'indiquait notre numéro d'hier, mais au quartier du Moulin-à-Vent, on a trouvé :

« Huit cents kilogrammes de poudre de guerre prête à servir;

« Onze cents kilogrammes de matières premières mêlées;

« Douze mille cartouches pour mitrailleuses;

« Du matériel et de l'outillage pour une valeur de trente mille francs.

« Le lendemain, une seconde poudrerie était saisie à la Croix-Rousse. On y a trouvé

des matières premières et de l'outillage, mais pas de munitions confectionnées.

« Et ce n'est pas fini. »

Autre symptôme de l'excellent esprit qui règne dans les départements.

Le Journal de Loir-et-Cher rapporte une scène charmante qui s'est passée dernièrement au théâtre de Blois. On donnait, avec l'autorisation de M. Gamescasse, le préfet, une pièce de Félix Pyat : le Chiffonnier de Paris. Le choix de la pièce et de l'auteur est déjà heureux en lui-même, mais ce n'est pas tout, et ce n'est pas été assez en effet. Citons le récit du Journal de Loir-et-Cher : « Bien que le nom de l'auteur n'eût pas été, par un reste de pudeur, indiqué sur l'affiche, tout le monde savait parfaitement que la pièce était de Félix Pyat, et la canaille s'était donné rendez-vous pour l'approuver : il y en avait en bas, en haut, tout était plein.

« Les passages les plus mauvais étaient accueillis par des braves frénétiques; et enfin, lorsque le rideau est tombé pour la dernière fois, il a dû se relever devant les cris répétés qui demandaient le nom de l'auteur. L'un des acteurs, s'avançant sur la rampe, dit, comme pour une première représentation, que la pièce était de M. Félix Pyat. Tous les communiens étaient debout, et nous dames alors assister à une scène immonde : les braves, les Vifs Félix Pyat ! se faisaient entendre, éclatants comme en pleine Commune, insultant à la morale, à la religion, à la société et au gouvernement établi. C'était une ovation. »

La commission d'organisation de l'armée a terminé hier la seconde lecture du projet qui lui a été soumis par son rapporteur, M. de Chassepoup-Laubat. Comme dans la discussion du troisième titre, qui est le plus important de la loi, différents systèmes ont été indiqués, la commission a décidé que les membres qui en avaient parlé seraient invités à formuler leurs contre-projets sur ce titre, afin qu'elle pût les examiner, les comparer, et que le rapporteur fût à même de faire connaître à l'Assemblée tous les éléments de la question.

Le préfet de Lot et Garonne et le maire de Nancy sont arrivés aujourd'hui à Versailles.

On prétend que le frère du roi de Bavière serait atteint d'une maladie mentale.

L'ambassadeur d'Angleterre, près la S.-P.-O., s'est embarqué hier, à Boulogne-sur-mer, allant à Londres.

Le directeur des postes russes vient d'arriver à Berlin, pour négocier une convention avec l'Allemagne pour la transmission des dépêches.

La ville de Paris va réclamer à l'Etat les 200 millions qu'elle a dû payer à l'occasion de la conclusion de l'armistice.

On parle de la candidature, dans les Côtes du Nord, de M. Le-Gal-La-Salle, pour les élections du 11 février, en opposition à celle de M. Glais-Bizoin.

Hier, les députés de Nancy ont eu une nouvelle entrevue avec M. Vautrain, président du conseil municipal de Paris. Il résulte des renseignements fournis par eux qu'en Lorraine la souscription a procuré 20 fr. par habitant; si cette base devenait le chiffre du reste de la France, elle atteindrait le chiffre de 800,000,000.

On lit dans le Phare de la Manche que 270 prisonniers des pontons et des forts ont été mis en liberté depuis lundi.

La Patrie dit qu'il lui revient que l'empereur Napoléon III adressera prochainement un manifesté, non pas aux Français, mais aux Corses.

ASSEMBLÉE NATIONALE

séance du 1<sup>er</sup> février 1872

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

Suite.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Ce que demande M. Gambetta, c'est l'ajournement de cette dénonciation, et il entre dans les considérations diplomatiques du traité de 1860. Des modifications mêmes sont prévues dans ce traité à l'égard du droit compensateur notamment. L'article 21 permet ces modifications.

Mais si le gouvernement français ou l'Angleterre veut revenir au passé, alors nous sommes devant la rupture. Mais on ne doit pas s'arrêter devant les théories économiques; le libre échange ou la protection ne sont pas tellement choses sacrées qu'on ne puisse varier sur ces questions suivant les intérêts du pays.

Le reste du gouvernement à négocier aperto celo, à ciel ouvert, et à déclarer ce que veut l'Angleterre, ce que veut la France.

Aujourd'hui, puisque la date du 4 février n'est pas fixée, nous pouvons négocier avec l'Angleterre, et attendre à trois mois avec

de nous prononcer sur la question de dénonciation.

M. Gambetta termine en formulant une réserve par laquelle :

« L'Assemblée, considérant que l'Angleterre a déclaré ne pas se prévaloir de la date du 4 février, comme celle d'un terme fatal de la dénonciation du traité, — que cette déclaration indique les dispositions évidentes qu'a l'Angleterre de traiter et réserve tous ses droits, suspend sa décision, dans le délai de trois mois invite le gouvernement à traiter sur les articles 9 et 21 du traité et à ajourner la dénonciation, sauf à revenir quand il le jugera nécessaire devant l'Assemblée nationale. »

Voix diverses à gauche. — La clôture ! la clôture !

M. Millaud monte à la tribune.

Dans l'Assemblée les cris de : la clôture ! se font entendre.

L'agitation est très vive.

M. le président de la République prend bientôt la place de l'honorable député.

M. Thiers. — Je viens préciser la situation telle qu'elle est, après les paroles que nous venons d'entendre, paroles que je comprendrais si nous étions à douze mois en arrière. Mais, depuis ce temps, nous avons négocié sans résultat, et pourquoi ? c'est que nous étions désarmés.

Nous vous demandons une arme, non pas pour nous en servir immédiatement, mais pour pouvoir traiter. Nous ne voulons point revenir à un système de protection. Nous n'avons négocié que sur des bases sur lesquelles, à la fin du régime déchu, on était déjà décidé à faire porter les modifications, afin de soulager des souffrances réelles, subies par plusieurs de nos industries.

Et, dans nos premières négociations, nous nous sommes bornés à demander de simples modifications sur les fils et puis, lorsque les nécessités des impôts se sont présentées, nous avons négocié, au moyen d'un article qui nous permettait, au moyen des droits de compensation, de pouvoir augmenter le rendement des taxes. C'est sur ces bases que nous avons négocié.

Mais nous avons demandé des modifications pour venir en aide à quelques-unes de nos industries, nous avons demandé notre liberté fiscale, c'est-à-dire la possibilité, par les droits compensateurs, d'empêcher notre industrie d'être écrasée par les produits étrangers sur notre propre marché.

Nous ne sommes pas sortis de là, ajoute M. Thiers. Nous devons arriver à la dénonciation pour avoir notre liberté et n'être pas battus si nous ne sommes par d'accord avec l'Angleterre, sans pour cela être brouillés. Le gouvernement anglais doit pouvoir dire à ceux qui sont contraires aux modifications du traité : Si nous ne faisons pas de concessions, le traité sera rompu. Nous devons aussi, nous, avoir ce moyen si simple de traiter au point de vue fiscal et de mettre nos droits compensateurs sur les produits étrangers.

Nous devons pouvoir dire à l'Angleterre : Si vous ne pouvez nous faire des concessions, nous serons obligés avec regret de rompre le traité. Et ce qu'on nous propose c'est un ajournement de trois mois d'être dans l'impuissance avec l'Angleterre.

On a parlé des autres puissances; tout le monde sent que la France est nécessaire en Europe; mais, il ne faut pas oublier que les puissances avec lesquelles nous avons des traités, regardent justement ce que fait la grande puissance commerciale avec l'Angleterre.

M. le président de la République ne veut pas entrer dans la discussion du système protecteur et du système libre-échangiste.

Il pourrait rappeler les désastres de Roubaix, de Rouen, de Mulhouse et faire voir que le système libre-échangiste n'est pas aussi innocent qu'on le dit.

Mais M. Thiers ne croit pas devoir entrer dans le fond des traités. Il dira seulement que les droits ne seront pas élevés de 35 0/0 mais tout au plus de 10 à 15 0/0 sur certains produits.

Pour arriver à un résultat convenable, déclare en terminant M. le président de la République, ce n'est pas la dénonciation immédiate que le gouvernement veut obtenir; il veut seulement avoir la faculté de dénoncer. Sans cette faculté laissée au gouvernement, c'est rendre d'avance impuissante l'action diplomatique du gouvernement français. (Vive approbation.)

M. le comte de Chaudordy ne veut parler qu'au point de vue des négociations; il n'est point d'accord avec le président de la République. (Reclamations bruyantes.) Si vous obtenez de l'Angleterre des modifications, sans en venir à la dénonciation, vous auriez ce résultat d'arriver auprès des autres puissances avec une force bien plus grande pour obtenir des concessions, autrement vous n'arriveriez à aucun résultat fiscal important. (Bruit croissant. — Agitation. — La clôture ! la clôture !)

M. E. Millaud (du Rhône) monte à la tribune.

La clôture est de nouveau réclamée avec intensité.

M. E. Millaud. — L'Assemblée veut voter sur la proposition de mon honorable ami, M. Gambetta, je m'incline. (Oui ! oui ! la clôture ! la clôture !)

M. Thiers disait l'autre jour que lorsque l'on avait des arguments nouveaux à présenter, on pouvait s'opposer à la clôture. Je n'abuse pas de la tribune, et je représente